

Responsable des marchés publics

Le responsable des marchés publics organise et gère un service de « commande publique ». Il conçoit certains contrats complexes et conseille les élus et les services quant aux choix des procédures et à l'évaluation des risques juridiques.

Le métier

Le responsable des marchés publics est autonome dans l'organisation de son travail. Il travaille en bureau et peut, éventuellement être en déplacements. Ses horaires sont réguliers, et il doit faire preuve de disponibilité. C'est une force de proposition auprès de l'autorité territoriale.

Les activités

- Assister et conseiller les élus
- Accueillir et sélectionner les entreprises
- Planifier et programmer les achats
- Gérer les procédures liées aux marchés publics
- Effectuer la gestion administrative et juridique
- Réaliser des études et des outils d'aide à la décision
- Conseiller, informer et former les services
- Réaliser une veille juridique et prospective
- Manager opérationnellement un service
- Animer et piloter des équipes
- Gérer les ressources humaines

Le recrutement sur ce métier nécessite l'obtention du concours d'attaché territorial, ou de rédacteur territorial.

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
ÉCONOMIE
SPORT
CULTURE
TOURISME